

La déradicalisation, un outil de lutte contre le terrorisme

Rapporteur(s) :

Sebastien PIETRASANTA

Rapport remis à Bernard Cazeneuve le 16 juillet 2015

Outre la question de sécurité posée par le retour des individus sur le sol européen, la problématique de la sortie de la radicalisation représente un enjeu pour notre société. Il ne s'agit pas uniquement d'un problème de sécurité, mais il s'agit plus globalement d'un problème sociétal.

Notre pays doit faire face aux départs de plus en plus nombreux de certains de ses ressortissants vers la Syrie. Ce phénomène est loin d'être marginal puisque **près de 1800 français sont impliqués dans les filières djihadistes.**

Ce rapport tire les premières conclusions des pratiques encore expérimentales mises en place dans d'autres pays, notamment au sein de l'Union Européenne. Des travaux qui approfondissent utilement ceux du gouvernement, issus du **plan contre les filières terroristes et la radicalisation violente adopté en conseil des ministres le 23 avril 2014**. Un plan comportant **un volet répressif**, avec la présentation d'un nouveau projet de loi anti-terroriste s'ajoutant à un arsenal juridique déjà très complet, et **un volet préventif** visant à combler les insuffisances du dispositif existant.

Un des points primordiaux de la déradicalisation est le lien social et le suivi individualisé. La radicalisation s'accompagne de l'insertion de l'individu dans un nouveau groupe qui lui procure une identité de substitution et le sens d'une dignité accrue. La déradicalisation doit pouvoir aider l'individu en question à s'immerger dans un milieu social qui puisse lui apporter le sentiment de ne pas être isolé. Il s'agit d'une réelle **tâche de resocialisation pour détourner des individus qui sont en véritable rupture mentale et idéologique avec notre société.**

Les programmes de déradicalisation sont par ailleurs une partie intégrante de stratégies plus larges, qui relèvent de **l'éducation à la tolérance religieuse et l'acceptation de l'autre**. Ils représentent un outil indispensable à la lutte contre le terrorisme, et répondent au **double défi de la France aujourd'hui qui est de ne pas se couper de la communauté musulmane et d'intégrer l'islam dans la République.**

Le Gouvernement est absolument déterminé à agir autant par la prévention que par la répression, pour accompagner les jeunes et les familles, combattre le terrorisme et protéger les Français. Ce rapport fait état des mesures déjà prises par le gouvernement et en propose d'autres afin d'apporter **des réponses concrètes à la déradicalisation.**

Propositions

▪ Etoffer le dispositif existant

Le plan de lutte présenté par le Gouvernement le 23 avril 2014 est efficace mais perfectible. L'organisation administrative est claire et ne doit pas être complexifiée, mais les procédures de recueils de signalement et de prévention des départs restent à parfaire, et le dispositif peut être complété.

- Mettre en place un fichier central de traitement des signalements.
- Organiser la confidentialité des données collectées.
- Développer les échanges (coopération judiciaire, services de renseignement et police,...) avec les pays concernés par la radicalisation.
- Intensifier la formation de tous les acteurs de terrain.
- Accroître les capacités d'enquête à disposition des juges d'instruction.

▪ Renforcer les moyens pour un suivi en milieu ouvert

La déradicalisation en milieu ouvert accorde une place centrale à l'échange dans une logique de médiation. Elle doit notamment s'appuyer sur des structures pluridisciplinaires qui prennent en charge individuellement les djihadistes de retour de Syrie ou en partance vers les lieux de guerre, ainsi que leurs familles.

- Créer une structure nationale de soutien aux familles de radicalisés.
- Faire intervenir des équipes pluridisciplinaires, associant étroitement le tissu associatif et offrant un suivi psychologique personnalisé et des actions visant la réinsertion sociale.
- Créer un réseau de psychologues formés et spécialisés sur la radicalisation.
- Faire un recensement à l'échelle nationale de tous les acteurs locaux.
- Financer des référents « déradicalisation » au sein des collectivités locales
- Mettre en place un système de mentor à la danoise pour l'accompagnement des radicalisés.

▪ Ouvrir des centres de déradicalisation

Pour des individus, ne relevant pas d'une condamnation à une lourde peine, mais présentant un fort degré de radicalisation, l'affectation dans un centre de déradicalisation dédié peut présenter une alternative constructive au placement en détention.

- Créer des centres dédiés de déradicalisation, tournés vers la réinsertion, avec une prise en charge contrainte.
- Confier aux juges l'affectation dans de tels centres.

▪ Adapter l'encadrement en prison

Pour le regroupement des radicaux en milieu carcéral, il est nécessaire de s'appuyer sur un dispositif d'accompagnement individualisé ambitieux.

- Renforcer les moyens du centre national d'évaluation (CNE), pour mieux hiérarchiser les degrés de radicalité et leur proposer des détentions adaptées.
- Créer une échelle des risques à partir des fiches de signalements.
- Créer de nouveaux quartiers dédiés dans les prisons.
- Former le personnel pénitentiaire, notamment dans la reconnaissance des signaux faibles.

- Développer la prise en charge de la santé mentale en prison.
- Formation des aumôniers musulmans en prison.
- Créer des salles poly-culturelles dans les prisons à l'instar de la maison d'arrêt d'Osny.
- Lancer une étude sur la récidive en matière de terrorisme.

▪ Contrer le djihadisme médiatique

Internet est un véritable terreau du radicalisme. Il agit comme un catalyseur et un accélérateur pour la radicalisation et le recrutement. Un phénomène qu'il faut savoir contrer.

- Améliorer la coopération entre les autorités et les entreprises du numérique.
- Création d'un passeport Internet pour les élèves.
- Créer un guide à destination des parents pour évoquer les dangers dans l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux.

▪ Construire un contre-discours

Le gouvernement a lancé en février 2015 un site internet (www.stop-djihadisme.gouv.fr) pour déconstruire le discours tenu par les terroristes sur internet et décrypter les processus d'embrigadement. Un contre-discours qui pour être plus efficace, doit être porté par des associations ou des acteurs publics sur lesquels la jeunesse peut s'identifier.

- Mettre en place une « task force » de « community managers » pour identifier et combattre le discours djihadiste sur le web.
- Procéder à un référencement proactif en faveur de ce contre-discours.
- Populariser et renforcer la plateforme Pharos (Plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements).
- Créer une grande fondation pour diffuser le contre-discours.
- S'appuyer sur le témoignage de familles de victimes et les familles de djihadistes.
- Professionnaliser certains repentis crédibles.
- Mobiliser des interlocuteurs du culte musulman pour élaborer un contre-discours avec des arguments théologiques.

▪ Revivifier le sentiment d'appartenance à la communauté nationale

Pour tarir le recrutement djihadiste, il s'agit plus largement de mieux intégrer les jeunes, notamment issus de l'immigration, à la société française.

- Faire signer par tous les parents la charte laïcité en début d'année scolaire.
- Mettre en place des équipes mobiles d'intervention « laïcité » venant apporter leur aide aux équipes enseignantes.
- Former des représentants du culte musulman, respectueux des valeurs de la République, à même d'élaborer un contre-discours avec des arguments théologiques.
- Créer une fondation pour soutenir la recherche sur l'islam et l'élaboration d'un contre-discours, indépendant des pouvoirs publics.
- Constitution d'un patrimoine immobilier culturel adapté aux besoins.
- Soutenir la formation intellectuelle (théologique, juridique, linguistique...) des cadres religieux musulmans officiant en France dans le respect du cadre juridique existant.